

Isabelle Amodio Catherine Blanc-Lanaute Secrétaires départementales du SNUipp-FSU

à

Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale

Grenoble, le 04 mai 2021

Objet: vaccination et protocole en vigueur

Madame la Directrice académique,

Nos collègues, en cette reprise, nous font part de leurs inquiétudes et de leur découragement voire exaspération quant aux difficultés rencontrées par rapport à la vaccination.

Après avoir annoncé une campagne de vaccination prioritaire pour les personnels de l'Éducation nationale, le Président de la République et le gouvernement ne l'ont finalement pas mise en place pour toutes et tous, alors que notre profession est particulièrement exposée, selon les dires du Président ou du Conseil scientifique. À la sortie du 3^e confinement, le niveau de circulation du virus reste supérieur à celui qui a conduit au 2^e confinement.

À ce jour, les situations dans les écoles sont très inégales : les collègues de 55 ans et plus peuvent bénéficier de la vaccination, d'autres doivent s'en remettre à des effets d'aubaine opportunistes dépendant de surplus de certains centres, du réseau informel de chaque collègue, de la volonté de certains élus municipaux etc. Cette iniquité n'est pas tolérable.

Les personnels exerçant en maternelle, les AESH sont exposé.es encore davantage au risque de transmission puisque les enfants scolarisés n'y portent pas de masques. L'accès à la vaccination pour toutes et tous doit être exigée par l'ensemble de la communauté éducative.

Cette situation inacceptable n'est pas digne de nos missions de service public. Elle met en péril sa continuité (tant que les enseignant.es ne sont pas vacciné.es, les classes fermeront lorsqu'elles et ils tomberont malades) et remet en question l'obligation de protection de la santé due par l'employeur à ses salarié.es.

Notre organisation syndicale a, pour ces motifs, déposé une alerte sociale le 23 avril au ministère, doublée d'une pétition en ligne dépassant les 60 000 signataires.

Afin de mettre en place des modalités de vaccination des personnels les plus rapides possibles dans notre département, nous vous demandons solennellement d'intervenir auprès du ministre de l'Éducation nationale. C'est un signal fort que vous pouvez envoyer et dont nos collègues apprécieraient la portée.

Autre point très préoccupant après une semaine de reprise : la mise en application disparate et non anticipée du nouveau protocole concernant le non brassage des élèves et l'accueil des élèves prioritaires en cas d'absence d'un.e enseignant.e.

Il ne peut pas être fait appel à l'engagement des directrices et directeurs déchargé.es de classe pour pallier l'absence de personnels, comme cela est le cas dans les consignes données par certaines circonscriptions. Leur mal-être déjà fort risque de s'accroître et nous sommes inquiet.es quant à une dégradation manifeste de leurs conditions de travail.

Les moyens en remplacement sont insuffisants sur le terrain, alors même que nous réclamons des créations de poste en CTSD depuis plusieurs années. Le contexte actuel a accentué les difficultés existantes et ce n'est pas le recrutement de contractuel.les qui a permis ou va permettre d'améliorer significativement la situation.

Les annonces de M. Blanquer sont un leurre qui ne reflètent aucunement la réalité des départements, dont le nôtre.

Nous vous demandons une communication unique, départementale et claire à l'ensemble des enseignant.es sur la conduite à tenir en cas d'absence imprévue non remplacée. Nous souhaitons un point hebdomadaire sur l'état du remplacement et le recrutement des contractuel.les par circonscription, ainsi que des consignes détaillées couvrant tout type de situation afin d'organiser, dans les écoles, la prise en charge des élèves qui ne peuvent être renvoyés chez eux.

En vous assurant de notre attachement au service public d'éducation, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, nos respectueuses salutations.

Catherine Blanc-Lanaute

C. Blance around

Isabelle Amodio